

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

CANTON DE SERRIS

COMMUNE DE CRECY LA CHAPELLE

N°85/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 04 novembre 2024

Date d'affichage : 04 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de pouvoirs : 07

OBJET : SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Christine AUTENZIO, Maire.

Présents : Christine AUTENZIO, Fabrice LABORDE, Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Christophe POUX, Lucien GUENEZAN, Vanessa BUZONIE, Christophe ALEXANDRE, Victor DA COSTA, Jacques DALQUIE, Jean-Pierre EDELINE, Benjamin GAILLARD, Emilie HUYGHE, Tony MENDES, Carole PASQUIER, Agnès VALLÉE, Frédérique WÜRCKLER, Valérie LYON, Irène DARASOUK, Vincent ZAKOSKI, Sébastien CHIMOT

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Yves TUTRICE pouvoir à Christine AUTENZIO, Michèle HABY pouvoir à Lucien GUENEZAN, Michael FRAZAO pouvoir à Fabrice LABORDE, Stéphanie COTTEREAU pouvoir à Christophe POUX, Emilie MARCHAL pouvoir à Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY, Maxime LIEVIN pouvoir à Valérie LYON, Gaëlle LARONCHE pouvoir à Sébastien CHIMOT

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY

Par procès-verbal en date du 09 décembre 2022, le conseil municipal a fixé le nombre total d'adjoints au maire de la ville de Crécy-la-Chapelle à 8 postes.

A cette même date, madame Dominique DOUTRELANT a été élue 4^{ème} adjointe à madame la maire.

Par courrier en date du 16 octobre 2024 adressé à monsieur le préfet, madame Dominique DOUTRELANT a demandé au représentant de l'Etat de bien vouloir accepter sa démission en tant qu'adjointe au maire et conseillère municipale.

En date du 29 octobre 2024, monsieur le préfet de Seine et Marne a fait droit à la demande de Madame Dominique DOUTRELANT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la démission effective de madame Dominique DOUTRELANT de ses fonctions d'adjointe au maire et conseillère municipale, à compter de son acceptation par monsieur le préfet de Seine et Marne en date du 29 octobre 2024 ;

Accusé de réception en préfecture
077-217701424-20241114-85-2024-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024

CONSIDÉRANT conformément aux articles L.2122-7-2 et L.2122-14 du Code général des collectivités territoriales, qu'il importe à présent au conseil municipal de pourvoir, dans les 15 jours qui suivent, au remplacement ou non de ce poste d'adjoint au maire ainsi vacant ;

Entendu l'exposé de Madame la Maire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, A L'UNANIMITÉ :
(4 abstentions : Valérie LYON, Maxime LIEVIN, Irène DARASOUK et Vincent ZAKOSKI)

SUPPRIME le poste d'adjoint au maire vacant et ainsi réduire à 7 le nombre desdits adjoints ;

PREND ACTE des modifications ainsi portées à l'ordre du tableau ci-dessous :

Fabrice LABORDE	1 ^{er} adjoint au maire
Marie-Noëlle TEMOIN-HADEY	2 ^{ème} adjointe au maire
Christophe POUX	3 ^{ème} adjoint au maire
Jean-Yves TUTRICE	4 ^{ème} adjoint au maire
Michèle HABY	5 ^{ème} adjointe au maire
Lucien GUENEZAN	6 ^{ème} adjoint au maire
Vanessa BUZONIE	7 ^{ème} adjointe au maire

CHARGE Madame la Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de signer tous les actes ou documents y afférent ;

ADRESSE ampliation à :

- Monsieur le préfet,
- Monsieur le sous-préfet,
- Service de Gestion Comptable (SGC) de Coulommiers.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Crécy la Chapelle, le 14 novembre 2024.

Christine AUTENZIO
Maire



Accusé de réception en préfecture
077-217701424-20241114-85-2024-DE
Date de télétransmission : 15/11/2024
Date de réception préfecture : 15/11/2024